

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil dix-huit, le 8 mars à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents :** Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Jacques BOUQUENEUR, Laurent BROCHET, Roland DAMOTTE, Jacques DEAS, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Didier MATHIEU, Emmanuelle MARLIN, Pierre OSER, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Jean Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Bernard VIATTE  
**membres titulaires et membres suppléants** Bernard CERF, Myriam PISANO.

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs, Anissa BRIKH, Claude BRUCKERT, Christine DEL PIE, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Sophie GUYON, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Cédric PERRIN, Claude SCHWANDER, Bernard TENAILLON, Pierre VALLAT.

**Avaient donné pouvoir :** Mesdames et Messieurs Anissa BRIKH à Christian RAYOT, Christine DEL PIE à Josette BESSE, Sophie GUYON à Jean LOCATELLI, Robert NATALE à André HELLE, Thierry MARCJAN à Myriam PISANO, Cédric PERRIN à Didier MATHIEU, Bernard TENAILLON à Bernard CERF, Pierre VALLAT à Pierre OSER.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 28 février	Le 28 février	En exercice	41
		Présents	31
		Votants	37

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Jean LOCATELLI est désigné.

**2018-02-03 Vote du DOB-Service des Eaux sur la base d'un rapport**

*Rapporteur : Christian RAYOT*

**Préambule**

La **prise de compétence eau potable** au sein de notre collectivité est **effective depuis 14 ans**. Le service des eaux est l'agrégation du transfert des différents moyens, contrats et infrastructures existantes qui étaient utilisés par les différentes communes et les 2 anciens syndicats d'eau qui étaient présents sur notre territoire (le SIDES et le SIVOM du Sundgau). Aussi depuis 2004, la politique de gestion administrative et financière ainsi que les différents investissements sont du ressort direct du service des eaux de la CCST.



En **mars 2010**, notre collectivité a fait le **choix significatif de maîtriser intégralement sa compétence et exploite ainsi directement en régie ses différents réseaux et infrastructures.**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2013, dans le cadre du schéma départemental de coopération intercommunale, notre collectivité a franchi un nouveau cap et s'est agrandie en accueillant 9 nouvelles communes et compte désormais 27 communes soit environ 24 000 habitants et s'étend sur 172 km<sup>2</sup>.

Notre service eau potable alimente aujourd'hui **8 600 abonnés avec une infrastructure** représentant **227 kilomètres de réseaux d'eau (hors branchements)** et **35 équipements** : 9 unités de production d'eau potable (mise en service du puits F2 en 2017), 18 réservoirs de stockage surélevés ou semi-enterrés et 8 installations spécifiques (stations de reprise et/ou de surpressions).

## Les éléments marquants de 2017

Ce document d'orientation budgétaire est l'occasion de tirer les 1<sup>ers</sup> bilans de l'année 2017. Ainsi 2017 a été marqué par la **poursuite des importants travaux** validés par la commission eau – assainissement en avril 2015 concernant **la sécurisation de l'unité de production de Delle – Faverois et l'autosuffisance en eau de l'unité de distribution de Beaucourt** ainsi que la **poursuite de travaux de renforcement et/ou renouvellement de réseaux d'eau** et de la **modernisation de nos bâtiments d'exploitation**. Le service poursuit jour après jour l'amélioration de notre patrimoine commun. **L'exploitation en régie** de la quasi intégralité de nos 27 communes (26 communes exactement puisque Joncherey est sous contrat d'affermage avec Véolia depuis mars 2008 et ce jusqu'au 31 décembre 2019) **nécessite une implication journalière pleine et entière, précise et pointue avec comme appuis nos agents, nos compétences, notre expertise et notre expérience.**

Le budget 2017 est ainsi identifié par :

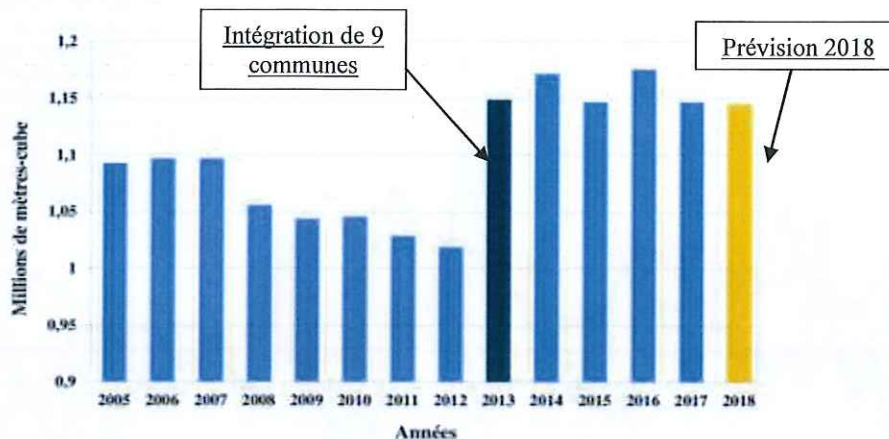
- une **continuité de service confirmée pour nos 8 500 abonnés** tant sur le plan administratif et technique (avec une astreinte 24 h / 24, 7 jours / 7, 365 jours / an), que budgétaire (résultat d'exploitation courant excédentaire),
- une **attention soutenue sur les contrats d'achat d'eau** (à PMA et au SIEA) et la production d'eau potable **afin de maîtriser leurs impacts financiers**,
- le **pilotage de marchés publics permettant de répondre à nos besoins d'exploitant** avec notamment des marchés de travaux, services et fournitures concernant l'entretien, la réparation et les extensions de réseaux d'eau potable, la maintenance électromécanique des ouvrages, l'achat de pièces de fontainerie, matériels et équipements techniques.

## Évolution de la consommation, de l'achat et de la production d'eau en 2017

**La tendance générale**, constatée depuis 2006, présente une **baisse de la consommation** de l'ordre de 1 % par an avec toutefois une tendance à la stabilisation depuis 2013.

Ce **chiffre des ventes** sur l'année civile est toutefois à **prendre avec prudence car il intègre une part estimée des volumes**. En effet, les consommations comptabilisées entre la relève réelle (réalisée 1 fois par an au cours de l'année) et la fin de l'année civile génèrent inévitablement une estimation plus ou moins juste pouvant impacter 2 années consécutives (Nota : la méthode de calcul a été modifiée en 2017).

## Evolution des ventes d'eau sur les 27 communes de la CCST



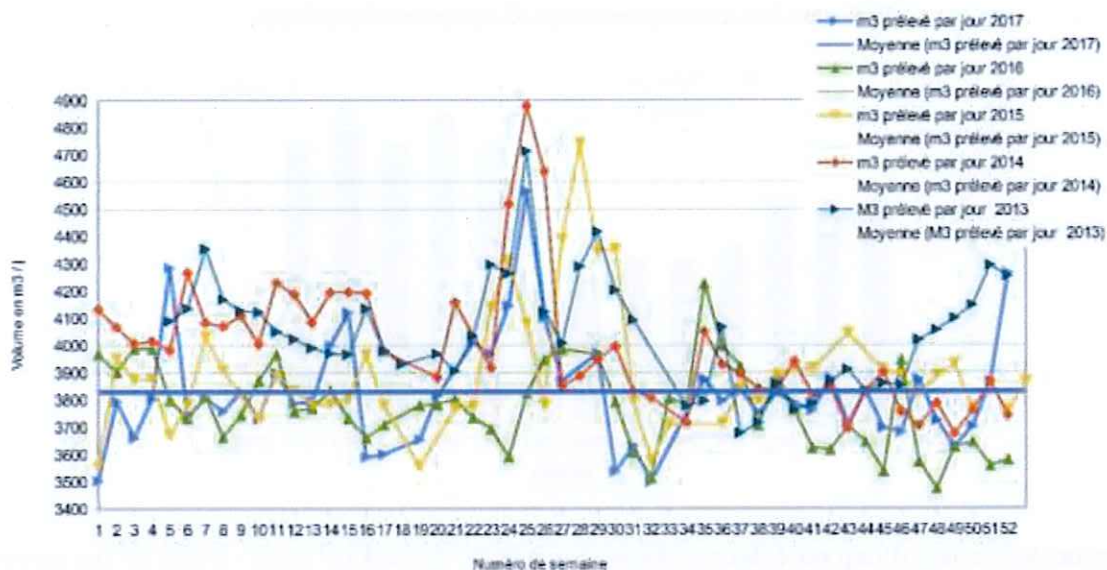
Concernant les ventes d'eau ou échange d'eau pour 2017, 28 554 m<sup>3</sup> (soit - 8 000 m<sup>3</sup> par rapport à 2016) ont été vendus au Syndicat des Eaux de la Saint Nicolas. En effet la fuite sur réseau à Montreux Château a été réparée en cours d'année. Nous prévoyons une vente minime pour 2018.

Concernant les achats d'eau pour 2017 (pour rappel : à PMA pour l'Unité de Distribution de Beaucourt et au SIEA pour l'UDI de Croix – Villars le Sec), une nouvelle économie globale de 18 271 m<sup>3</sup> par rapport à 2016 a été réalisée (respectivement - 26 028 m<sup>3</sup> et + 7 757 m<sup>3</sup>). Cela représente une diminution d'achat d'eau de 100 000 m<sup>3</sup> depuis 2010 soit environ - 25 % en 8 ans. Ceci est le fait d'une baisse de consommation mais aussi le fruit d'un travail permanent de recherche de fuites, d'interventions rapides pour effectuer les réparations sur les canalisations détériorées ou renouveler totalement les branchements fuyards et d'une gestion patrimoniale adaptée.

Cette même attention de rationalisation et d'économie continue d'être portée sur l'ensemble de nos sites de production et distribution d'eau potable. L'année 2017 présente une augmentation des prélèvements sur nos communes (hors Joncherey) et représente 3 827 m<sup>3</sup> d'eau mis en circulation chaque jour (+ 1,5 % par rapport à 2016). Depuis 2013, nous avons diminué nos prélèvements de 291 m<sup>3</sup> / jour soit de 8,1 %.

Le travail quotidien des techniciens permet ainsi de moins solliciter nos installations donc d'économiser sur les coûts énergétiques et produits de traitements associés, de diminuer notre redevance prélèvement et permet d'améliorer nos rendements.





## État de la dette

**L'endettement au 1<sup>er</sup> janvier 2018 est de 3 090 391,21 €** correspondant à 13 emprunts, à taux fixe (12) et variable (1 auprès de la CDC en 2016), contractés entre 2000 et 2016, de durées comprises entre 15 et 30 ans. Les charges financières remboursées sur 2017 ont représenté 221 861,52 € soit 138 663,97 € en capital et 83 197,55 € en intérêts.

**L'emprunt prévu en 2017 de 1,6 millions d'euros n'a pas été contracté. L'excédent en investissement était suffisant pour couvrir les dépenses réalisées.**

**Pour 2018, sans nouvel emprunt, l'annuité représenterait un remboursement de 236 457 €** soit 157 043 € en capital et 79 414 € en intérêts

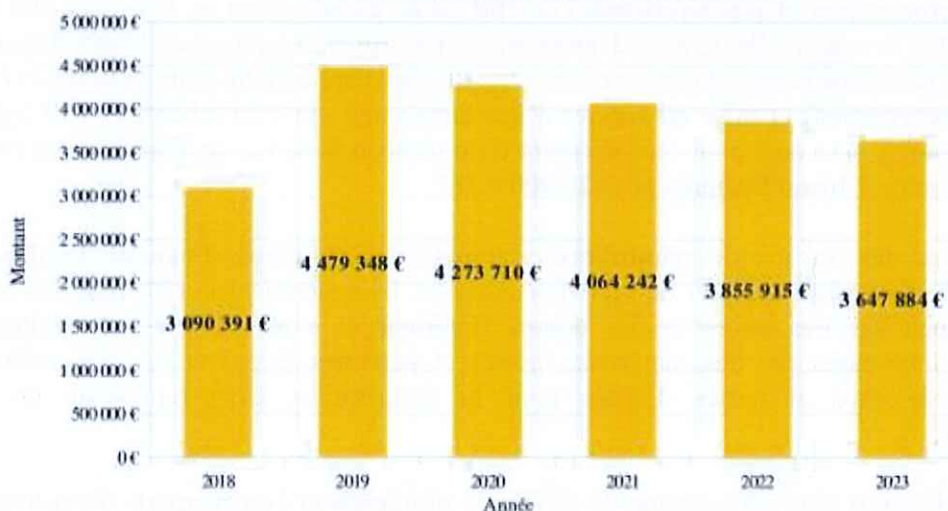
Il est à noter qu'un emprunt (à hauteur de 28 349 € sur une dette totale de 68 377 €) fait l'objet d'un remboursement annuel au Syndicat des Eaux de la Saint Nicolas par convention et est imputé au compte 6743 pour la somme de 2 717 €. Il n'est donc pas inclus dans le montant de la dette.

Il est envisagé de contracter un nouvel emprunt à hauteur de 1,6 millions d'euros en 2018 afin de financer, comme le prévoit notre schéma directeur et notre programmation quinquennale, pour l'autosuffisance en eau de l'UDI de Beaucourt (tranche 3 entre Delle et Fêche l'Eglise notamment). Cela représentera **une nouvelle charge financière de 80 000 € sur une année pleine soit 54 000 € en capital et 26 000 € en intérêts sur la base d'un emprunt à taux fixe à 1,9 % sur 25 ans.**

Communauté de Communes du Sud Territoire  
Evolution de l'annuité de la dette entre 2018 et 2023



Communauté de Communes du Sud Territoire  
Capital restant dû entre 2018 et 2023



**Les investissements 2017**

Les investissements 2017 ont été marqués par une gestion patrimoniale impactée directement ou indirectement par l'exploitation de nos infrastructures ou réseaux (sites de production, stockage d'eau ou distribution), notre schéma directeur et la coordination des chantiers avec le service assainissement et les autres communes. Ainsi, l'année 2017 a vu se poursuivre, se réaliser ou se préparer :

- La poursuite des travaux pour la sécurisation de la production et de la distribution sur le secteur de Delle – Faverois. Ainsi, la 2<sup>ème</sup> tranche a permis la réalisation d'une seconde liaison de sécurisation de 3 500 ml entre le puits F1 de Faverois et le château d'eau de Delle. Cette dernière a été réalisée en fonte ductile DN 200, en bord de chaussées sur domaine public pour un coût de 500 000 € HT.



- En complément, et toujours dans le but de sécuriser la distribution (Faverois et Joncherey), le **tronçon de la conduite historique ainsi que les 2 chambres de vannes, situés entre la sortie de Faverois et l'entrée de Joncherey ont été renouvelés et installés sur domaine public sur 615 ml** en fonte ductile DN 200 pour un coût de **80 000 € HT**.

- La continuation de notre **programme annuel** de gestion patrimoniale sur les canalisations de refoulement et ou de distribution ainsi que les branchements associés soit :

✦ **renforcement et de renouvellement de 1 380 ml de canalisations** en fonte ductile DN 150 ainsi que **70 branchements** en PEHD sur les rues de Vosges, d'Alsace et du Jura à **Lepuix-Neuf** pour **300 000 € HT**.

✦ **100 ml de canalisation** en fonte ductile DN 100 permettant de **renforcer un maillage** entre les rues du Mont Novel et du Bannet à **Montbouton** et renouveler 1 branchement pour un coût de **18 000 € HT**. Ceci permettra de supprimer un ouvrage inutile (réservoir du Bannet).

✦ **50 ml de canalisation** en antenne en PEHD DN 50 et 3 branchements rue de la Gare à **Grandvillars** pour **10 000 € HT**,

✦ **suppression d'une canalisation** en doublon de 150 ml, amélioration des maillages et renouvellement d'une antenne de **70 ml** en PEHD DN 50 ainsi que de **3 branchements** rues des Verdots et impasse des Prunelles à **Beaucourt** pour **18 000 € HT**,

✦ **renforcement et renouvellement de 100 ml de canalisation** en fonte DN 100 et PEHD DN 40 et le renouvellement de **3 branchements** afin d'accompagner le développement de Lisi et la requalification du secteur sur la rue du cimetière à **Delle** pour **23 000 € HT**.

✦ **raccordement et mise en service** d'une canalisation de 120 ml en DN 100 (nota : mise en place il y a 15 ans) pour renforcement d'un tronçon de la rue de Thiancourt à **Delle** avec mutation de **7 branchements** pour **20 000 € HT**.

- Le démarrage des travaux de **réhabilitation lourde des châteaux d'eau de Lepuix-Neuf et Chavannes les Grands** à compter de septembre dernier. Ils concernent la réfection des bétons des fûts, des étanchéités des cuves et des dômes (intérieur et extérieur), le renouvellement des canalisations intérieures par des matériaux inertes et pérennes (inox) et le renouvellement des différents garde-corps et portes d'accès pour la sécurisation. Ceci représente un coût de **550 000 € HT**.

- Le **renouvellement** pour sécurisation de différents **matériels et équipements d'exploitation** sur nos installations de production, distribution ou stockage d'eau potable pour un total de **20 000 € HT**.

- La poursuite des **études** pour la **sécurisation de la production** de l'Unité de Distribution de Delle - Faverois ainsi que les études **technico-économiques de faisabilité de l'autosuffisance** en eau de l'**UDI de Beaucourt** et la mise en place de filtre à charbon actif sur **Grandvillars**.

## Une image du compte administratif 2017

Les premières projections laissent apparaître :

- un **résultat d'exploitation excédentaire** pour 2017 à hauteur de **226 000 €** (assez semblable à celui de 2015 et 2016) et un **résultat cumulé en fonctionnement** lui aussi **excédentaire de 650 000 €**.

- un **déficit à la section d'investissement de 1 046 000 €** pour 2017 mais un **résultat cumulé excédentaire de 815 000 €**.

- des **restes à réaliser en dépenses** à hauteur de **328 000 €** correspondant principalement à des reliquats de paiement de solde de factures ou marchés en cours (réfections des châteaux de Lepuix-Neuf et Chavannes les Grands principalement).

	Résultats 2017	Résultats 2016 repris	Tous exercices confondus		Restes à réaliser à inscrire en investissement au budget 2017
Fonctionnement	225 914,00 €	424 881,00 €	650 795,00 €	Dépenses	328 107 €
Investissement	-1 046 459,00 €	1 861 590,00 €	815 131,00 €	Recettes	0,00 €
<b>Total cumulé incluant les restes à réaliser</b>			<b>1 137 819,00 €</b>		

## Les orientations 2018

### ☛ Les opérations et investissements à mener dans les 2 années à venir

Notre projet matérialisé par notre schéma directeur en eau potable validé en 2006 et actualisé chaque année porte sur différents axes et notamment 2 sur les prochaines années suite aux décisions validées lors de la commission eau d'avril 2015 et confirmées en novembre 2016 :

- **sécuriser et augmenter nos capacités de production afin de tendre vers l'autosuffisance sur l'ensemble de notre territoire.** Les 2 premières tranches (pour rappel : **mise en exploitation F2 et interconnexions F1 – F2 – château d'eau de Delle**) de cette opération primordiale de sécurisation de l'UDI de Delle – Faverois sont terminées. Il reste la pose d'un **groupe électrogène** de secours sur le puits F1 à réaliser.

La 3<sup>ème</sup> tranche prend en compte la **réhabilitation des 2 cuves du réservoir** de Thiancourt, la **pose de pompes de surpression sur Delle et de canalisations (3 000 ml) afin de mailler l'UDI de Beaucourt à celle de Delle par Fêche l'Eglise**. Cette étape sera réalisée en 2018. Les études sont sur le point de se terminer.

La quatrième et dernière tranche concernera la **liaison de 2 800 ml entre Fêche l'Eglise et le château d'eau de Beaucourt en 2019**.

Ces travaux devraient permettre à terme d'économiser les achats d'eau potable à PMA sur Beaucourt d'un montant de 200 000 € annuel actuellement. La réalisation de ces 4 tranches de travaux est chiffrée aujourd'hui à 2,8 millions d'euros.



- **sécuriser la distribution par la mise en place d'interdistribution.** Une des dernières grandes étapes à réaliser est la pose d'une **canalisation entre Saint Dizier l'Evêque et Croix**. Ceci sécurisera l'alimentation en eau de l'UDI de Croix – Villars le Sec.

Ceci permettra d'économiser les achats d'eau au Syndicat Intercommunal des Eaux d'Abbévillers soit 40 000 € annuel. Cette opération pourrait se concrétiser en 2019. Cette opération est estimée à 270 000 €.

**Ces opérations redonneront au service des eaux des capacités d'investissement importantes à court et moyen terme par l'économie générée sur les achats d'eau** et permettront de poursuivre le renforcement et le renouvellement de nos canalisations et la pérennisation de nos bâtiments d'exploitation.

Sur l'axe **qualité de l'eau**, il sera procédé à la pose d'un **filtre à charbon actif** au niveau du réservoir de **Grandvillars** et à la **réhabilitation de la station de pompage de Grandvillars** afin de pérenniser la production de cette station. L'appel d'offres est en cours.

Nous **poursuivrons notre programme annuel de renforcement et renouvellement des canalisations** de refoulement et de distribution sur nos différentes communes ainsi que l'amélioration de nos bâtiments de production (modernisation des appareils électromécaniques, sécurisation, etc.). Les priorités seront définies et c'est environ **800 000 € de travaux qui pourront être engagés en 2018**.

#### ☞ **Le prix de l'eau potable pour 2018**

Le principe d'une augmentation à hauteur de 10 % sur 3 ans (2016 – 2018) du prix de l'eau potable a été validé afin de financer via des emprunts les importants travaux de sécurisation et d'augmentation de la production d'eau potable sur l'unité de distribution Delle – Faverois. Les résultats des appels d'offres ayant été financièrement intéressants en 2017, **les prix de l'eau** concernant la prime fixe annuelle et le mètre-cube d'eau potable **sont inchangés en 2018** soit respectivement de **19,15 € HT** et **1,69 € HT / m<sup>3</sup>**.

### **Les grandes lignes du budget primitif 2018**

#### **En fonctionnement**

#### **Les dépenses 2018**

**Charges à caractère général et frais de personnel représentent 1 805 000 € dont :**

-frais de personnel	495 000 €
-marché de travaux (ERE)	420 000 €
-analyses d'eau et études	220 000 €
-achats d'eau	240 000 €
-énergie, téléphonie	91 000 €
-redevance prélèvement	60 000 €
-maintenance et petits équipements	70 000 €
-charges de gestion mutualisées et autres	209 000 €

#### **Impôts et taxes dont :**

- redevance pollution (Agence de l'Eau)	300 000 €
---	-----------

<b>Charges financières (intérêts d'emprunts)</b>	<b>110 000 €</b>
--	------------------

<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>450 000 €</b>
-------------------------------------	------------------



## Les recettes 2018

<b>Vente d'eau et travaux aux abonnés dont :</b>	<b>2 310 000 €</b>
- redevance pollution (Agence de l'Eau)	280 000 €
- travaux (branchements neufs)	80 000 €
<b>Produits et subventions diverses</b>	<b>128 000 €</b>

↳ **le budget de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 3 105 000 €**

## En Investissement

### Les dépenses 2018

Les hypothèses et projections faites ci-dessus nécessitent l'inscription obligatoire de :

- **194 000 €** pour le remboursement d'emprunts en capital,
- **328 000 €** correspondant aux restes à réaliser (concernant principalement les châteaux d'eau de Lepuix-Neuf et Chavannes les Grands).

Une enveloppe de **2 700 000 €** permettra de réaliser notamment les diverses opérations suivantes :

- la **réalisation de la 3ème tranche pour l'autosuffisance de l'UDI de Beaucourt** (tronçon Delle – Fêche l'Eglise) et la mise en place d'un **groupe de suppression y compris réhabilitation des 2 cuves du réservoir de Thiancourt pour 1 100 000 € HT.**
- la **sécurisation de la production et le maintien de la qualité des eaux sur Grandvillars** : réhabilitation de la station de pompage et pose d'un filtre à charbon actif au niveau du réservoir pour **500 000 € HT** et **protection des sites** (clôtures et divers travaux de sécurisation) pour **200 000 € HT.**
- les **renforcements et renouvellements de canalisations** de refoulement et distributions sur différentes communes pour **800 000 € HT.**
- **l'achat de diverses pièces de fontainerie et de régulation, de compteurs, l'amélioration de l'automatisation des sites, de la télégestion et des stockages et véhicules pour 100 000 € HT.**

Donc synthétiquement :

**Emprunts et dettes assimilés** **194 000 €**

**Immobilisations corporelles et en cours (y compris RAR) représentant 3 050 770 €** dont :

- autosuffisance UDI Beaucourt	1 100 000 €
- maintien de la qualité de la production	500 000 €
- sécurisation de la production et des sites	200 000 €
- renforcement et renouvellement de réseaux	800 000 €

### Les principales recettes 2018

De même que pour les dépenses d'investissement, certaines recettes sont connues :

- **450 000 €** de provision aux amortissements et opérations patrimoniales,
- **1 600 000 €** d'emprunt,
- **1 165 000 €** correspondant à l'excédent d'investissement cumulé et à une partie de l'excédent de fonctionnement transféré à la section.

Donc synthétiquement :

<b>Amortissements</b>	<b>450 000 €</b>
<b>Excédent et virement à la section de fonctionnement</b>	<b>1 165 000 €</b>
<b>Emprunt</b>	<b>1 600 000 €</b>

↳ **le budget d'investissement s'équilibre à 3 262 000 €.**

**Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres décide :**

- **De prendre acte du Débat d'Orientation Budgétaire,**
- **D'adopter le Débat d'Orientation Budgétaire**

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

**Et publication ou notification le 16 MARS 2018**

Le Président,

**Le Président**  
**Christian RAYOT**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU SUD  
DU TERRITOIRE

**Le Président**

**Le Président**  
**Christian RAYOT**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU SUD  
DU TERRITOIRE